**MODULE 7**

## Chapitre 21

## La liste des actions finançables

Je vous ai dit que l’état met en place une liste de thème de formation qui sont admis et qui ne sont pas admis. Tout simplement pour obtenir votre numéro de déclaration d’activité et d’obtenir votre financement.

Je vais vous parler de cette liste là très rapidement successivement et vous allez la retrouvez en dessous de cette vidéo et vous saurez du coup en regardant cette liste si vous allez devoir adapter vos formations ou si vous allez devoir retravaillez votre formation ou si vous allez partir comme ça en pleine balle à demander votre numéro de déclaration d’activité et foncez pour y arriver.

Alors, je vais vous faire un point sur les 12 actions de formations qui sont financées et qui sont finançables pour obtenir votre numéro et des financements.

Donc, sachez que ces formations doivent s’inscrire dans un cadre très précis qui est décrit par 12 actions. Donc vérifiez dès à présent que votre formation est concernée ou pas par ces catégories.

La première c’est la formation et la préformation et de préparation de la vie professionnelle. Ce sont des formations qui permettent à toutes personnes sans qualification professionnelle et sans contrats de travail d’atteindre un niveau nécessaire pour suivre un stage de formation professionnelle proprement dit ou bien pour entrer directement dans la vie professionnelle.

Autre, 2eme point : c’est la formation d’adaptation et de développement de compétences des salariés. En fait ce sont des formations qui favorisent l’adaptation des salariés à leur poste de travail, à leur évolution du travail, ainsi que leur maintien dans leur emploi et qui contribuent également au développement des compétences des salariés.

Autre, 3emes points : Les formations de promotion. Elle permette à des travailleurs d’acquérir des qualifications encore plus élevées.

Les formations, aussi, de prévention qui est le 4eme point. Ces formations permettent de réduire l’inadaptation des qualifications d’un salarié et qui est aussi liée à l’évolution des techniques et les structures des entreprises en préparant les travailleurs dans l’emploi de se mettre au niveau de l’entreprise.

5eme élément c’est la formation de promotion de la mixité dans les entreprises, de sensibilisation aussi contre la lutte des stéréotypes sexistes et pour l’égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Donc, 6eme point les formations de conversion. Leurs buts c’est de permettre aux salariés ayant un contrat de travail rompu d’accéder à des emplois avec une qualification différente que celles qu’ils ont déjà.

Donc c’est bien pour les travailleurs salariés aussi pour avoir une nouvelle qualification.

6eme point : les formations d’acquisition d’entretien ou de perfectionnement de connaissance.

Je vous dis 6eme point, mais ça peut être le 7, j’ai perdu le compte des points, mais en principes nous y sommes c’est les formations d’acquisition d’entretien ou de perfectionnement de connaissance. En fait elle vise à offrir aux travailleurs le moyen d’accéder à la culture ou de maintenir en fait une parfaite qualification et un parfait niveau culturel afin d’assumer leurs responsabilités et l’accroissement de leurs responsabilités dans l’entreprise et dans la vie associative.

La formation de lutte contre l’illettrisme et l’apprentissage de la langue française. La formation dans ces domaines est là pour accompagner les salariés et toutes autres personnes à justement mieux maitriser le français, à éviter les fautes d’orthographes. Ce sont des formations qui sont comme à l’école et un peu basique.

Les formations en radio protection. Si vous faites de la radio protection. Allez-y. Ce sont des formations financées et finançables et donc elles visent à protéger en fait les salariés exposés aux rayons ionisants.

Les formations de l’économie et de gestion de l’entreprise. C’est les formations qui vont permettent de comprendre le fonctionnement et les enjeux de l’entreprise. Donc, c’est très intéressant et très formateurs pour tout le monde.

Les formations d’intéressement. Ils ont pour objectif de permettre aux salariés de comprendre l’intéressement, la participation et les dispositifs des plaintes salariales entrepreneuriales des entreprises.

Les formations d’accompagnement d’information et de conseil. Elles sont là pour dispenser aux créateurs et aux entrepreneurs des entreprises artisanales et commerciales exerçants une activité enfin, en fait d’apprendre à mieux gérer.

Les formations de bilan de compétence, elles sont susceptibles de précéder aussi les actions de formations proprement dites. Les actions de bilans de compétences permettent surtout aux salariés de faire le point sur leurs capacités, leurs aptitudes, leurs motivations dans leurs projets, dans leurs professions dans leurs emplois.

Et la formations de validation des acquis d’expériences. Ces formations là permettent l’acquisition d’un diplôme ou d’un titre professionnel ou un certificat de qualification figurant sur une liste établie et qui leurs permettent de ressortir avec un diplôme dans les poches.

Les formations destinées à acquérir des compétences nécessaires à l’exercice de mission de bénévole, du mouvement associatif ou coopératif ou mutualiste ou volontaire. Donc, à contrario des autre actions de formation, elle est plutôt dans les thématiques globales, et vraiment de voir justement dans ce sens là, comment ils peuvent intervenir et aider et comment ils peuvent faire pour gérer une association ou un mouvement similaire.

Voilà, nous avons fait le point des actions de formation.

Maintenant les actions de formations qui ne sont pas finançables ou pas financées.

1er point : les formations de colloque, de séminaires des centres de formations de sensibilisation ou de la transmission de culture d’entreprise ou de présentation des nouveaux matériels par les fournisseurs, ce n’est pas pris en charge.

Par contre vous pouvez transformez ces actions en formations en mettant en place des différents caractéristiques de l’action de formation.

Par exemple : Si vous faites un séminaire ou un colloque, mettez une table, une chaise, un crayon et une feuille de papier pour chacun et là vous avez une action de formation.

Votre discours ne doit pas tourner autour du fait que : « Oui ! Nous sommes la meilleure entreprise et nous faisons des chiffres phénoménaux ». Vous êtes là pour dire à vos salariés ou aux personnes formées : « aujourd’hui nous allons apprendre comment nous allons pouvoir être plus performants ».

Vraiment réfléchissez sur le but de vos actions de formation. Le but de ces actions de formation doit apporter des capacités supplémentaires et une compétence supplémentaire au monde professionnel. C’est surtout ça que vous devez garder en tête.

Autre action de formation qui n’est pas financée, pour laquelle vous n’aurez pas un numéro, ce sont les actions de formation généralistes dans le domaine de développement personnel. Donc les stages de suivi, de survie, les stages de motivation personnelle ou le dépassement de soi. Non, ce n’est pris en charge.

Mon astuce là-dessus, cherchez dans les actions de formations les éléments qui sont en lien avec le monde professionnel et adaptez-vous. Adaptez votre discours parce que c’est surtout l’adaptation du discours et une adaptation de la manière de présenter les choses qui va faire que les actions vont être prises en charge ou pas prises en charge.

Adaptez votre discours et faites ressortir les compétences professionnelles ou faites surtout ressortir ce que ça va apporter au monde professionnel. Imaginez que votre formation est faite pour un salarié ou pour un dirigeant d’entreprise et imaginer ce qu’il va apporter et comment il va mettre en action ce que vous lui dites, ce que vous lui apprenez, comment ils vont le mettre en action sur le terrain après votre formation.

Autre action qui n’est pas prise en charge : c’est l’action de coaching proprement dite qui n’est pas intégrée dans le parcours des formations. Par exemple que si vous faites une formation et que vous mettez du coaching dedans, c’est pris en charge. Mais si vous mettez du coaching tout court ce n’est pas pris en charge.

Ce point là va bientôt être révisé parce que les OPCA acceptent pour l’instant de financer le coaching proprement dit.

On va voir. J’espère que cette vidéo ne deviendra pas très rapidement obsolète surtout pour ce point là.

Donc intégrez votre coaching dans un parcours de formation. Même si la formation ne dure que 2 heures et que vous avez un coaching qui dure 15 heures. Donc il faut la relier à la formation.

Les autres actions qui ne sont pas pris en charges ce sont les actions relatives à la sécurité individuelle au travail. Donc, les préventions des risques au travail, la prévention des accidents au travail. Donc, là mon astuce c’est d’intégrer dans vos formations ce parcours de formation directement en disant : « Bah voilà. On va avoir un module sur ce sujet là parmi tous les autres modules qu’on a et là ça sera pris en charge ».

Autres actions qui ne sont prises en charge, ce sont les actions relatives aux questions de sécurités de la société et des questions de sociétés type addictions, la drogue, lutte contre la violence routière, voilà tout ça ce n’est pas pris en charge, mais, pareil. Là transformer ces sujets en métier ou en compétences. Réfléchissez et mettez vous dans la tête d’un chef d’entreprise qui se dit qu’est ce que cette formation va apporter à mes salariés et voilà. Par exemple si vous faites une action de formation contre le cannabisme en milieu entrepreneuriale et bien écoutez quel est le comportement que va avoir le salarial à la suite de votre formation. Par exemple, s’il ne fume plus de cannabis, est ce qu’il va être plus performant ? Et bah dans ce cas là ne faites pas une action de formation qui s’appelle « ne fumez plus de cannabis », mais, faites plutôt une formation qui s’appelle « comment être plus performant dans une entreprise » et bah voilà. Votre sujet principal tourne autours du cannabis. Mais, nous ne somme pas du tous dans le même type de formation et là nous somme dans une formation qui se finance.

Donc, si vous vous reconnaissez dans une de ces actions qui ne sont pas éligibles au financement, n’oubliez qu’il est toujours possible de faire rentrer vos actions dans le cadre du financement en travaillant un maximum pour faire ressortir un point professionnel et surtout gardez bien en tête que vos actions de formation doivent être des actions de préformation ou de préparation à la vie professionnelle. C’est là l’idéal. Mettez vous alors dans cette peau là alors que c’est une formation qui doit être là pour adapter les compétences du salarié ou adapter justement les attitudes ? Ou alors mettez une action de formation qui soit là pour sensibiliser et lutter contre les stéréotypes sexuels dans l’entreprise et mettre en place l’égalité ou alors ressortir des actions de formations de professionnels. Est-ce que votre formation va permettre à quelqu’un de grimper, grimper dans les échelons ?

Ou visez les actions de formation de conversion, c'est-à-dire aussi les cuistots qui veulent apprendre à devenir cueilleur de champignon professionnel et bien votre formation doit lui permettre d’être cueilleur de champignon professionnel. C'est-à-dire quels sont les compétences nécessaires et quel est l’attitude qu’il doit avoir et qu’est ce qu’il doit avoir en main. Qu’est ce qu’il doit connaitre pour gérer son activité de cueilleur de champignon ?

Donc, voilà. Là vous savez tous. Si votre sujet rentre dans l’un des 12 sujets qui est financé et finançable, vous pouvez y aller du feu de dieu. Si votre action rentre dans les 6 sujets non finançables, revoyez la manière dont vous visualisez ce sujet et faites ressortir l’impact qu’il a sur la vie professionnelle et comment ces actions vont pouvoir être financées justement parce que vous allez travailler sur les promotions professionnelles, sur les compétences et sur le savoir faire, savoir être professionnel. Je vous retrouve tout de suite dans une prochaine vidéo mais en attendant faites bien le point là-dessus et si vous vous retrouvez dans les 6 formations, 6 thèmes de formations qui ne sont pas finançables reformulez vos actions de formation.